



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue

SESSION DE OCTOBRE 2025

A tours, le 30/10/2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000516732PE1	VTC	ADMISSIBLE
0000519187TF1	VTC	ADMISSIBLE
0000540275	VTC	ADMISSIBLE
0000519076PE1	VTC	ADMISSIBLE
528097	TAXI	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU